

Jean-Baptiste André Godin à Léandre Haquin, 8 mars 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (25v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Léandre Haquin, 8 mars 1884, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (24)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51460>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 mars 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Haquin, Léandre](#)
Lieu de destination Gilly, Charleroi (Belgique)
Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin écrit à Léandre Haquin, principal créancier de monsieur F. Barré, marchand de charbon à Étreux, pour savoir si ce dernier, qui sollicite un emploi dans la Société du Familistère de Guise, risque des poursuites judiciaires.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La fin de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Emploi](#)

Personnes citées [Barré, F. \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Étreux \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024
